

Compte rendu du CDAS Morbihan du 11 décembre 2014

En liminaire, la CGT a déclaré qu'elle partageait les inquiétudes des autres O.S. quant au maintien du poste d'assistante de délégation dans un contexte où le réseau d'action sociale est aussi touché par les suppressions d'emplois. Cette mission est aussi impactée par la régionalisation (Chorus). Le correspondant régional CHORUS assure le pilotage budgétaire et comptable des crédits action sociale, santé et sécurité.

Cette réunion était très importante avec les différents compte rendus et l'élection de la nouvelle déléguée.

Nous avons ensuite abordé l'ordre du jour:

- 1) Présentation du compte rendu d'activité de la délégation pour l'année 2013
- 2) Présentation du compte rendu d'activité du service social pour l'année 2013
- 3) Restitution de l'enquête logement
- 4) Point sur l'exécution du BIL 2014
- 5) Vote des actions à engager dans le cadre du BIL 2015
- 6) Point sur l'attribution des tickets restaurant à PORT LOUIS
- 7) Procédure de désignation du nouveau délégué : audition des candidats et avis consultatif des organisations syndicales

1) Présentation du compte rendu d'activité de la délégation pour l'année 2013

Le département compte 1898 retraité-e-s, 1216 actifs et 742 enfants en 2013. Cela légitime notre demande de voir siéger les retraité-es au CDAS.

Les dépenses sont regroupées par nature :

- SA 11 titre 2 : **subventions séjours enfants**

Dépenses engagées : 1772 € pour 53 enfants bénéficiaires. 43% pour les centres aérés, 28% les colonies, 20% séjours enfants handicapés et 9% classes découvertes.

- SA 12 titre 3 : **prévention médicale**

Dépenses engagées : 1366 € dont 861€ pour l'équipement du cabinet médical et 504 € de frais d'exams et d'analyses.

- SA 11 titre 3 : **restauration, BIL et frais de fonctionnement de la délégation**

Dépenses engagées : 124 491€.

Concerne la restauration à 63%, le BIL 36% et frais de fonctionnement 2%.

Concernant la **restauration collective**, le nombre de repas servis en 2013 est en légère baisse (42 217 contre 42 522 en 2012).

Pour le **BIL**, la dotation 2013 s'élevait à 44 300€.

Sorties retraités : 3568 €

Sorties actifs : 12 338 €

Certains ont pu bénéficier d'une tarification modulée en fonction du quotient familial ou du revenu imposable (initiative CGT).

Bibliothèque sociale : 501€

Consultations psy 1056€

L'arbre de Noël a coûté 26 825 € soit 60% du budget total.

Les bénéficiaires du titre restaurant : 78% DDFiP, 22% Douane.

Logement: les prestations ALPAF (aides et prêts) sont aussi ouvertes aux retraité-e-s (sauf aide à l'installation) et accordées sous conditions de ressources, **RENSEIGNEZ VOUS !**

Aides et prêts possibles : amélioration habitat, immobilier complémentaire, adaptation du logement, équipement du logement et logement enfant étudiant et aide à l'installation. Total : 123 750 €.

Un barème unique est prévu pour 2015 ainsi qu'une augmentation des prêts.

Les vacances : 164 enfants sont partis avec EPAF, 87% des demandes sont satisfaites.

Acquisition par Epaf de 35 logements à VENDRE (Hérault), situés à 300m de la plage, attention ça ne figure pas dans le catalogue 2015 mais vous pourrez vous renseigner auprès de la délégation.

L'offre EPAF « enfance » est modifiée suite à une baisse de la fréquentation, offres de séjours plus courts et plus proches pour les 4-8ans et pour les 12-16, des séjours nouveaux à l'étranger vont être proposés.

2) **Présentation du compte rendu d'activité du service social pour l'année 2013**

En l'absence de l'assistante sociale(AS) du Morbihan, c'est la conseillère technique régionale Mme LE BRETON qui en a assuré la présentation.

Bonne nouvelle : Mme LE TORREC reprend ses fonctions le 5 janvier.

Nous avons déploré l'absence de document de travail.

122 personnes ont été reçues dont 74 nouvelles demandes. 86% d'actifs, 2% berkani et 12% de pensionnés. **526 entretiens** dont 420 par téléphone, 78% sont des femmes, majorité de cadres B et C, 50-59 ans. Les demandes des « catégories A » sont en hausse.

Les demandes sont en augmentation malgré la baisse des effectifs. Les demandes de prêts et de secours sont en hausse, le montant moyen des aides est plus élevé.

L'AS est saisie par les personnels directement, les OS, les chefs de service. Les fiches de signalement sont en progression : 45 en 2013 contre 34 en 2012. L'AS effectue un excellent travail et on n'hésite pas à la consulter.

Thèmes abordés dans les entretiens : *santé* (perte d'autonomie et personnes seules), *budget* (surendettement, prestations sociales, loyer et charges), *famille* (divorce, perte d'enfant, veuvage).

La situation du Morbihan est dégradée.

Le métier d'assistante sociale va évoluer en 2015. Le traitement préventif sera favorisé avec l'augmentation des plafonds d'aides.

3) **Restitution de l'enquête logement**

ALPAF a demandé aux délégations départementales de réaliser cette étude. Elle centralisera les enquêtes au niveau national et en tirera les conclusions.

Il en ressort qu'il n'y a pas de problèmes importants d'offres de logements dans le Morbihan. Nous tenons le document de travail à votre disposition si vous souhaitez le consulter.

4) **Point sur l'exécution du BIL 2014**

Sorties familiales actifs : 9 386€. Sorties retraités : 3 545€. Chèques Lire : 2 686€

Coin repas : 650€. Consultations psy (en augmentation de +5 par rapport à 2013) : 1 224€

Arbre de Noël : 28 071€ (très apprécié par les collègues)

Solde : 36 €

5) **Sorties 2015**

Un appel à concurrence doit être lancé (nouvelle procédure) pour les sorties proposées pour 2015.

RETRAITES :

- Paimpol et Ile de Bréhat
- Finistère sud : Concarneau et le pays des avens
- Saint Malo
- Brest

ACTIFS :

- ESCAL'Atlantique et côte de Jade
- Mont Saint Michel
- Océanopolis

Le budget 2015 sera en légère baisse (0,85%) : 45 214 € au lieu de 45 600€ (nouveau calcul suite aux suppressions d'emplois).

6) **Point sur l'attribution des tickets restaurant à PORT LOUIS**

Une convention étant signée avec l'Hôpital de Port Louis, l'attribution de tickets restaurants est impossible.

INFOS DIVERSES

Tickets restaurant : la valeur du titre est portée à 6€ (5€ depuis 2010).

La subvention au repas augmente d'1 centime (royal !) soit 1,22€.

Aide aux petites structures de restauration (Pontivy et Ploërmel) : revalorisation du forfait applicable de 0,95 à 1,02 €.

7) **Désignation de la nouvelle déléguée**

Suite au départ de la déléguée actuelle, le CDAS était convoqué pour choisir son successeur. 5 candidates ont été auditionnées. Les représentants en CDAS ont voté mais cela n'a qu'une valeur d'avis consultatif. C'est le secrétariat général qui désignera la nouvelle déléguée du Morbihan.

La candidate issue des Douanes, Isabelle LE GOUARIN GONZALEZ, a recueilli 4 voix sur 6 et devrait être notre prochaine déléguée pour les 5 années à venir.

Mais il faudra en avoir la confirmation. Le 18/12, nous n'avions pas d'information. C'est difficilement acceptable pour la collègue qui doit prendre ses fonctions le 5 janvier.

Vos représentants en CDAS :

Brigitte BOIN- Vannes

Claudie PESQUER- Lorient

Expert : Christophe RISSEL- Lorient
